



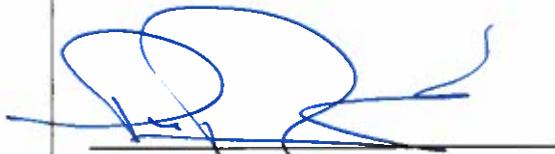
JEUDI 13 juillet 2017

**PAR COURRIEL**

E-2017-1245

**REMPLACEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE**  
**« MESURE 50624 2017-2018 »**

Suite à l'ouverture des soumissions et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1718-01**, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat le remplacement du mur de soutènement à l'école Gilbert Théberge à l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. pour un montant de 133 543,55 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.



---

Pierre Rivard, président



---

Josée Pelchat, secrétaire générale